

Paris, le 30 mai 2022

Destinataires :

Associations affiliées

Comité Directeur (pour information)

Réf : JB/DMB/SM/2022-175

Pôle de l'Administration Générale / Service Juridique

Affaire suivie par : Dominique Maillot/Séverine Mastro

☎ 05.61.26.30.97

Objet : Assurance fédérale

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Comme nous avons pu vous l'indiquer lors des webinaires des 8, 21 et 22 avril dernier, le contrat fédéral avec la Compagnie Allianz arrivera à son terme le 31 août 2022.

Après un appel d'offres pour la période 2022/2026, le Comité Directeur de la Fédération a choisi de faire confiance à l'assureur Groupama.

L'offre a été retenue au regard :

- des garanties d'assurance, qui assurent une couverture suffisante aux licenciés et aux clubs ;
- du tarif payé par chaque licencié, d'un montant de 8,96€. Ce tarif, dont l'augmentation était attendue compte tenue de la sinistralité de la Fédération, a été âprement négocié et calculé au plus juste par la compagnie.

Pour les licenciés, la déclaration d'accident sera toujours accessible en ligne, sur le site de la Fédération. Le résumé des garanties sera transmis, par mail, avec la licence et toutes les informations contractuelles seront disponibles sur la page assurance du site internet fédéral.

Pour les clubs, les garanties concernant les pratiquants occasionnels pour les séances d'essai et journées promotionnelles sont reconduites à l'identique. Par ailleurs, il sera toujours possible de télécharger l'attestation responsabilité civile sur le site internet de l'assureur.

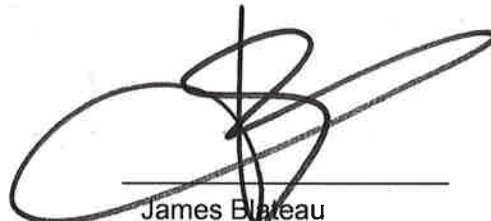
.../...

Enfin, un travail est en cours avec Groupama pour établir des contrats adaptés à leur activité (contrat de dommages pour le matériel, auto bénévole, protection juridique). Nous vous tiendrons informés de leur date de mise en œuvre.

Dans l'attente, les contrats déjà souscrits auprès de la compagnie Allianz sont maintenus en l'état et continuent à s'appliquer.

Une nouvelle page s'ouvre pour la Fédération, ses structures et ses licenciés. Grâce à l'attention de tous, la sécurité des gymnastes doit être une priorité, l'assurance y contribue pleinement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.



James Blateau
Président